

Objet : Plan Climat Air Energie territorial – atelier sylviculture et filière bois – plan d’actions

Date : 21 octobre 2019

Pièce jointe : Diaporama de présentation

Liste des présents :

- DWATTS – Eric BELVAUX
- ONF – Mylène GOUX
- Commune de Mornans – Noelle PASQUET
- SMRD – Fabrice GONNET
- RAF DRYADE - Pascale LAUSSEL
- ASLGF PS – Jean LONGEOT
- DWATTS – Jean-Baptiste BOYER
- COFOR 26 – Dorian CABLAT
- CRPF – Gilles BERNARD
- CCVD – Elise CHEVALIER
- CD26 – Sandrine LECUYER
- CCVD – Jean-Marc BOUVIER
- Commune de Grâne – Manuel VAUCOULOUX
- ASLGF – Alain JEUNE
- DDT26 – Jacques ROBIN
- CCVD – Jérôme ARMAND
- CCVD – Magalie VIEUX-MELCHIOR
- LPO AURA – Pierre-Guy JOANDEL
- LPO – Gilbert DAVID
- Biovallée – Elisabeth BENOIST
- CCVD/CCPS – Julien MERCIER
- CCVD – Arnaud ROBERT
- CCVD - Rachel ROSSIGNOL

L’ordre du jour :

1. Rappel de la démarche
2. Diagnostic, enjeux et stratégie
3. Plan d’actions

1. Rappel de la démarche

Les ateliers d’acteurs, dans cet objectif, sont organisés pour co-construire le plan d’actions, aux dates suivantes :

- **Mobilité** : lundi 7 octobre de 14 h à 17 h
- **Filière bois et sylviculture** : lundi 21 octobre de 14 h à 17 h
- **Gouvernance, suivi PCAET, et « lobbying »** : jeudi 24 octobre 9 h à 12 h
- **Habitat et bâtiment** : jeudi 31 octobre de 9 h à 12 h
- **Urbanisme et aménagement** : lundi 4 novembre de 14 h à 17 h
- **Agriculture et transition énergétique** : Mercredi 20 novembre de 14 h à 17 h
- **Entreprises et industries** : jeudi 7 novembre de 8 h 30 à 11 h
- **CCVD et communes exemplaires** (déplacement des agents, bâtiments, éclairage, alimentations dans les cantines, etc.) : jeudi 21 novembre de 10h à 12h

- **12 décembre : restitution – échanges autour du plan d’actions**

2. Diagnostic, enjeux et stratégie : restitution des travaux du bureau d’étude

Le diagnostic territorial fait ressortir différents enjeux, en matière de développement du bois énergie, mais aussi de vulnérabilité au changement climatique et de séquestration carbone :

a. Bois énergie

On recense des **consommations** domestiques (maisons individuelles) importantes de bois énergie. La consommation est plus marginale pour les chaufferies collectives. Le bois énergie est la première source d’énergie renouvelable du territoire aujourd’hui.

Les acteurs du territoire ont proposé dans la stratégie du PCAET, d’augmenter le nombre d’usagers du bois domestique (bûches, granulés), avec la condition d’utiliser des appareils de chauffage plus performant dans des logements mieux isolés. Concernant le chauffage au bois collectif, le territoire a proposé d’augmenter de 13 GWh la mobilisation de bois pour alimenter les bâtiments tertiaires, industriels ou de logements collectif. A titre d’illustration, cela représente une quinzaine de chaufferies de petite puissance (300 kW), soit une augmentation globale de la consommation de bois énergie en 2030, de 21 %.

La stratégie en matière de **production** de bois énergie locale envisage un développement de 30 % en développant 3 sources de bois énergie :

- mobiliser davantage de bois en forêt, notamment en multipliant les espaces forestiers privés non exploités aujourd’hui ;
- développer le recours au bois énergie agricole, en développant le réseau de haies, en encourageant l’agroforesterie ;
- en stimulant la filière bois d’œuvre locales (plutôt en tant que consommateur que de producteur) qui génère des sous-produits valorisables en énergie à chaque étape de transformation.

Le diagnostic et l’évaluation des potentiels bois énergie, ont suscité plusieurs réactions de la part des participants. Certains les ont jugés trop ambitieux au regard de la capacité du milieu forestier à absorber une augmentation des prélèvements. Des contre-références de coupes rases réalisées récemment, la pression de gros consommateurs comme les centrales à biomasse de Pierrelatte et Gardanne ont renforcé cette réserve.

b. Vulnérabilité au changement climatique

Le milieu forestier est naturellement sensible aux hausses des températures, qui couplées à la stagnation des précipitations, impliquent une hausse de l’évapotranspiration et une diminution du nombre de jours de gel.

Cela se traduit par l’accroissement de risques :

- ⇒ Risque Incendie
- ⇒ Risque de stress hydrique et dépérissement, baisse de l’accroissement naturel
- ⇒ Risque de développement de maladies (sphaeropsis pinea, ...)
- ⇒ Risque d’attaques de parasites (pyrales, chenilles...)
- ⇒ Risque de développement d’espèces invasives

Par ailleurs le changement climatique peut entraîner des modifications des habitats, sapins, pins, chênes pubescents, hêtres sont susceptibles d’évoluer peu à peu vers le développement d’essences méditerranéennes.



c. Capacité de séquestration carbone

Les espaces boisés, grâce à leur accroissement naturel représentent un puits de carbone actif puisqu'ils permettent la fixation de 96 kteq CO₂ / an. En effet, le caractère rural et les surfaces de boisement relativement importantes sont un atout pour la séquestration des émissions de carbone.

A cela s'ajoute un autre puits de carbone, les matériaux de construction issus de la biomasse (bois d'œuvre, isolants biosourcés), qui représentent une captation de carbone de l'ordre de 0,7 kteqCO₂.

Ces capacités doivent être confortées voire développées sur ces trois axes :

- Maintenir le puits forestier, notamment face aux risques de dépérissement, incendie, ou de surexploitation,
- Déployer l'arbre hors forêt, sur les terres agricoles ou urbanisées, avec, aussi des effets bénéfiques sur l'adaptation au changement climatique (puits de fraîcheurs, maintien de la biodiversité, etc.)
- Utiliser des matériaux biosourcés dans la construction pour se substituer à des matériaux énergivores et responsables d'émissions importantes (acier, béton) tout en stockant du carbone sur du long terme.

3. Le plan d'actions

Un des objectifs de l'atelier était d'identifier les actions à inscrire dans le PCAET ainsi que les porteurs de projet associés. Par ailleurs, le format participatif de la réunion a permis la mise en lien de nombreux acteurs de la forêt et de la filière bois. L'un des objectifs étaient le partage d'une vision commune des enjeux et des objectifs. Ainsi cet atelier a permis de formuler les bases d'une réflexion stratégique autour de la gestion forestière.

Il en ressort, dans un premier temps, une liste détaillée des objectifs à atteindre pour la filière, et plusieurs pistes d'action qui pourront être reprises dans une stratégie forestière locale. Dans un second temps, un exercice de priorisation a été proposé pour afin d'alimenter le plan d'action du PCAET avec un périmètre plus restreint (3 à 5 actions).

La liste exhaustive des actions proposées lors de l'atelier exposées dans le tableau ci-après. Elle est le reflet d'une grande diversité d'acteurs présents. Les actions retenues dans le PCAET, seront issues de ces propositions après une réflexion poussée et un arbitrage.

Objectifs	Descriptif objectif	Actions	Priorité
Adapter la forêt au changement climatique	Développer la résilience de la forêt par le renouvellement des peuplements Lutter contre le risque incendie en entretenant les sous-bois	Mettre en place une stratégie de renouvellement des essences	



Objectifs	Descriptif objectif	Actions	Priorité
Préserver la ressource en eau, éviter l'érosion des sols	Conserver un couvert forestier qui régule les écoulements et participe au rechargement des nappes (enjeu AEP et hydraulique) et habitats	Réaliser des plans de gestion "écosystémiques" intégrant la lutte contre l'érosion et la protection des sols, de la biodiversité.	
Préserver la biodiversité	Conserver une forêt diversifiée et vivante, un habitat préservé garant de la biodiversité. Lutter contre la fermeture du paysage. Renforcer les statuts de protection des forêts	Identifier et sanctuariser des ilots de sénescence en évolution libre, les inscrire dans les PLUI Proscrire les prélèvements de bois-énergie dans certains secteurs Développer et agrandir l'APPHN.	++
Maintenir la qualité paysagère	Lutter contre la fermeture du paysage.	Favoriser l'entretien des lisières des alpages et des prairies intermédiaires	
Séquestrer du carbone	Maintenir le puits forestier		
Mieux connaître la filière	Améliorer la connaissance de nos forêts (acteurs, structuration économique, foncière...)	Préciser les chiffres de la « filière bois locale » en intégrant de manière précise les freins naturels et sociaux (réaliser un Plan d'approvisionnement territorial, ou équivalent). Étudier de manière approfondie les chaînes de valeurs des filières bois. Réaliser un schéma de desserte. Réaliser un annuaire des acteurs (propriétaires, exploitants, artisans, fournisseurs) Faire un inventaire des biens forestiers vacants et accompagner les communes pour les valoriser (COFOR)	++



Objectifs	Descriptif objectif	Actions	Priorité
Former et sensibiliser aux enjeux de la forêt et de la filière bois	Sensibiliser et communiquer auprès de habitants en tant qu'utilisateurs de bois. Favoriser la réappropriation des enjeux forestiers auprès du grand public en général et des enfants et étudiants. Reconnecter le promeneur et les propriétaires et exploitants.	Former les acteurs à la biodiversité forestière, Former les élus aux enjeux de la forêt (avec différents points de vue) Communiquer largement sur les enjeux de l'énergie et de la filière bois auprès des habitants Proposer des ballades pédagogiques pour sensibiliser le grand public, ou des panneaux aux entrées de forêt.	++
Adopter une sylviculture durable	Promouvoir une sylviculture douce de type "éclaircies", convertir les itinéraires sylvicoles vers des pratiques de futaie irrégulière. Promouvoir une "éthique" des prélèvements à la hauteur du "bio" local.	Apporter un soutien financier à l'acquisition de petit matériel d'exploitation, des mesures incitatives à la sylviculture douce, avec des plafonds de prélèvement en fonction des peuplements. Proposer des formations type Prosylva aux exploitants Proscrire les coupes rases.	+
Développer l'usage du bois d'œuvre	Valoriser la mise en œuvre du bois local (et à proximité),	Systematiser l'inscription de clauses dans les appels d'offre (type label "Bois des Alpes ou équivalent"), inciter au recours systématique à des bois certifiés.	+



Objectifs	Descriptif objectif	Actions	Priorité
Substituer les énergies fossiles par le bois énergie	<p>Réduire la consommation avant tout (Isolation des bâtiments), et viser « l'autonomie énergétique » via les ressources locales.</p> <p>Mobiliser le maximum de ressources forestières sans dégrader les autres services rendus, permettre l'abandon des énergies fossiles pour les usages de chaleur par le développement de chaufferies bois.</p>	<p>Concevoir les projets de chaufferie en intégrant la réflexion sur l'approvisionnement (charte de transparence des prix, taux de prélèvements maximum, ex...) en co-construction avec les exploitants, et en les intégrant au montage du projet (Sociétés coopératives type SCIC par exemple).</p> <p>Créer des plateformes bois pour faciliter la logistique de la filière</p> <p>Développer les AMAP bois pour les particuliers</p> <p>Apporter des aides au renouvellement de chaudières et poêles vétustes</p> <p>Travailler en lien avec les ramoneurs et les vendeurs de poêle pour faciliter le renouvellement des appareils de chauffage et les changements de pratiques de chauffage au bois</p>	+
Mettre en place une gouvernance avec les acteurs de la forêt	<p>Définir une stratégie forestière planifiée (sorte de « SAGE Forêt »),</p> <p>Proposer une politique publique par massif homogène avec une approche spécifique par grande unité.</p>	<p>Rédiger une Charte forestière de territoire (éventuellement mutualisée avec des territoires voisins) et se doter de moyens d'animation de la charte.</p> <p>Ouvrir la gouvernance aux travailleurs qui maîtrisent les savoirs faire d'une sylviculture douce, et les artisans en aval de la filière (charpentiers, scieurs).</p>	+
Favoriser la multifonctionnalité de la forêt	<p>Avoir une réflexion globale préalable à toute décision.</p> <p>Valoriser l'intérêt touristique de la forêt</p>	<p>Définir un pilotage coordonné public-privé éclairé par les professionnels de la filière</p>	



Objectifs	Descriptif objectif	Actions	Priorité
Restructurer le foncier forestier		Créer un outil de maîtrise foncière des parcelles forestières Doter la forêt privée de moyens supplémentaires (CRPF notamment) Faciliter le rachat collectif des forêts avec des projets de sylviculture durable, développer un fonds local public/privé citoyen	++
Systematiser la gestion forestière	En cas de « non gestion » des espaces privés, permettre aux collectivités de se substituer aux privés	Mobiliser des fonds conséquents pour la gestion forestière, Structurer les acteurs privés (ASLGF en forêt, CUMA Bois-énergie pour les agriculteurs) et les communes (Valorisation collective des biens vacants, acquisition de forêts par le public...).	++
Former aux métiers du bois	Rendre le métier de bucheron attractif pour en augmenter leur nombre		

Prochaine réunion :

12 décembre 9h – 12h – salle Drôme, écosite – restitution des actions

